

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
INSTITUTO DE ESTUDOS HISTÓRICOS DR. ANTÓNIO DE VASCONCELOS

---

# Revista Portuguesa de História

TOMO VI

HOMENAGEM AO PROF. PIERRE DAVID  
VOLUME I



COIMBRA / 1955

## Les relations du Portugal avec Bordeaux et la Rochelle au Moyen-Age

Je ne saurais mieux honorer la mémoire vénérée du Chanoine Pierre (David) qu'en esquisant les grands traits d'un aspect à peu près inconnu des relations franco-portugaises<sup>1</sup> au Moyen-Age dont l'ensemble de ses travaux a, sans qu'il y prît garde, éclairé les accès.

Le comté de Portugal, créé, en 1094 entre le Minho et Douro, par le roi de Castille pour Henri de Bourgogne, -époux de sa fille illégitime, Thérèse, s'étendit vers le sud sous la forte main de ce prince. Le fils d'Henri, Alphonse<sup>II</sup> Henri, sut résister aux tentatives d'étroit rattachement du comté à la Castille, et, au lendemain de la victoire d'Ourique sur les Musulmans, se proclama roi de Portugal (1140) . Les conditions de sa création comme son nom tiré de celui d'un pont manifestaient la vocation du nouveau royaume: constituer en toute indépendance l'aile occidentale des Chrétiens dans la Reconquista et pousser sans cesse cette reconquête le long de l'Océan Atlantique jusqu'aux côtes méridionales de la Péninsule (Ibérique).

Pour mener à bien cette tâche qu'ils avaient entreprise avec tant de vigueur et succès, les rois de la dynastie de Bourgogne s'appuyèrent non seulement sur les chevaliers venus avec eux et après eux de Bourgogne et des pays du Midi de la France actuelle, Languedoc, Quercy, Gascogne, mais aussi sur des clercs<sup>1</sup> originaires de ces mêmes régions. Le chanoine David, dont la science impeccable a éclairé si magistralement les obscures origines de l'église portugaise, a révélé que les deux premiers archevêques de Braga, Saint Géraud et Maurice, étaient le premier quercynois, le second limousin, que leur grand successeur, João Peculiar, venait aussi de France iet qu'il en était de même » dit l'évêque de Porto, Hugues, de l'évêque de «Coimbra, Bernard, et d'une partie des chanoines de ces

trois églises au XI<sup>ème</sup> siècle O, ce qui expliquait à suffisance le style romain, languedocien de la Sé Velha de Coimbra (2) et, dans une moindre mesure, de la Sé de Lisbonne. Simultanément, les rois s'adressaient à Cîteaux, ordre bourguignon, le plus récent, le plus actif et le plus adapté des ordres religieux aux conditions du XII<sup>ème</sup> siècle, pour organiser la vie régulière dans leurs états en constante expansion: douze monastères cisterciens dépendant de Clairvaux, une des quatre filles de Cîteaux, s'ont fondés au XI<sup>ème</sup> siècle, les premiers, Tarouca, Mouraz, Alcobaça avec l'approbation de Saint-Bernard, avant sa mort survenue en 1153; onze autres le furent ensuite au XII<sup>ème</sup> siècle. Et les ordres militaires qui s'établissent ou se créent en ce même XII<sup>ème</sup> siècle au Portugal, Calatrava, Milice d'Evora, Avis, Temple, dépendent également de Cîteaux qui a joué un rôle déterminant dans leur fondation (3). Si bien que les Cisterciens, dont un des quatre principaux abbés visitait chaque année personnellement ou par un représentant les monastères portugais, apportaient constamment de France au Portugal leur spiritualité austère, leur esprit de lutte matérielle autant que spirituelle du chevalier chrétien contre les ennemis du Christ, l'architecture particulière de l'ordre et ses méthodes perfectionnées de défrichement, d'assainissement et de mise en valeur des terres incultes. On peut dire qu'au moment où la conquête de l'Algarve donne au Portugal ses dimensions définitives (1249), une bonne part de sa vie religieuse, de sa vie militaire, de sa vie artistique et de sa vie économique était plus ou moins directement inspirée de celles des pays qui constituaient alors le royaume de France.

Les relations fréquentes sinon constantes qui permettaient ces influences pouvaient se faire entre la France et le Portugal distants de 500 à 1.000 kilomètres, par la voie de terre comme par la voie de mer.

C'est la voie de terre qui fut d'abord à peu près exclusivement

O (Pierre David, *Les Français du Midi dans les évêchés portugais (1279-1382)*, dans *Bulletin des Etudes Portugaises et de l'Institut Français au Portugal*, t.IX (1942), Ess. 12., p.16.

(1) *A Sé Velha de Coimbra. Das origens ao século XV. Porto, 1943.*

(2) J.P. Miguel de Oliveira, *Origens da Ordem de Cister em Portugal*, dans *Revista Portuguesa de História*, t.V (1951), p.307-353; P. Maur Cocheril, *Recherches sur l'Ordre de Cîteaux au Portugal*, dans *Bulletin des Etudes Portugaises*, t.XXII (1959-1960), p.131-102.

utilisée: ¡Bourguignons, ¡Languedociens, Gascons étaient des terriens qui vinrent jusqu'au Portugal en portant aide à la Castille et bien souvent à la suite d'un pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle en Galice, sanctuaire si proche du comté puis du jeune royaume (4) C'est donc par l'intermédiaire naturel et obligé de la Castille que sie faisaient ces relations par terre.

Mais au fur et à mesure que île (Portugal, 'étendant sa façade côtière, s'agrandissait vers le sud, loin des chemins de Saint-Jacques et que les nouveaux habitants de son littoral s'habituèrent à une vie maritime, les relations par mer avec la France devaient apparaître comme également souhaitables, voire comme d'autant plus souhaitables qu'elles seraient directes. ¡La possibilité en avait été brillamment manifestée, au cours même du XII<sup>ème</sup> siècle, par l'aide exceptionnelle que les Croisés de la deuxième puis de la troisième Croisades, venus en bateaux des pays riverains de la Manche et de la mer du Nord pour gagner la Terre /Sainte par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, avaient apportée aux Portugais! en leur permettant de conquérir Lisbonne (1147), puis temporairement, Sillves (1191) sur les Infidèles (5). Ces Croisés comprenaient aussi bien des Français du Nord, Normands et Flamands, que des Anglais et des Allemands. Leur passage qui succédait après plusieurs siècles aux grandes expéditions des Vikings, seulignait la possibilité de relations directes par mer avec les régions de l'Ouest et du Nord de la France qui jusqu'alors n'avaient guère participé à l'essor du nouveau royaume atlantique.

Comme le Portugal, l'Océan baignait la Gascogne, la Sainctonge, TAunis, la Bretagne, la Normandie, la Picardie et la Flandre; c'est dans cet ordre que, du sud au nord, se présentaient les provinces de

(4) Voir à ce sujet Marcelin Defoumeaux, *Les Français en Espagne aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles*, ¡Paris, 1949 ; ¡Luiz Váquez die Parga, J. IM. Lájcarra, Juan Uria Riu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, Madrid, 1914181-dIM#. Voir aussi Pierre David, *Etudes sur le Livre de Saint-Jacques attribué au Pape Calixte II*, dans *Bulletin des Etudes Portugaises*, t. X (1945), p. 1-4/1; t. XI (1947), p. 111/3UIISS; t. XII (1948), p. 70-2123.; t. XIII (1949), p. 1512-104 et le recueil du regretté chanoine où sont associées dans le titre «même la Galice et le Portugal; *Etudes historiques sur la Calice et le Portugal du VI<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 19417.

(5) Récit détaillé dans Damião Peres, *História de Portugal*, t. II, Barcelos, 191219.

la (façade 'du royaume de France pour les «habitants de Porto ou de (Lisbonne. A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle tous ceux de ces pays qui étaient situés au sud et à l'ouest de l'embranchement de la Bresle, rivière qui séparait la Normandie de la Picardie, faisaient partie de l'immense empire angevin dont le chef était, sous la suzeraineté du roi de France, le roi plantagenêt d'Angleterre, duc d'Aquitaine et de Normandie, suzerain 'du duc de Bretagne; au delà dominait le comte de Flandre. Mais si le roi de France Philippe-Auguste choisit en 1200 pour mari de Jeanne, héritière de ce comté, et, de ce fait, pour comte de Flandre Ferdinand de Portugal, fils cadet d'Alphonse I<sup>er</sup>, c'était autant parce qu'il était proche parent de la jeune Blanche de Castille, sa belle fille, que parce qu'il était le neveu de (Mathilde de Portugal, comtesse douairière de Flandre (6). Cette première intervention d'un prince portugais dans la vie intérieure de la France se faisait encore dans le cadre de relations par terre dont la Castille était l'intermédiaire.

C'est seulement dans les années qui suivent qu'apparaissent les relations maritimes entre les deux royaumes. Les principaux ports par lesquels elles pouvaient s'effectuer étaient, du sud au nord, Bayonne, en pays basque, au sud delà Gascogne, Bordeaux, au fond de la Gironde, principal port de la Gascogne, La Rochelle en Aunis, port du Poitou, Nantes et (Saint Malo, ports bretons, les ports de l'estuaire de la Seine en Normandie et finalement Bruges en Flandre. Tous 'avaient mêmes aptitudes pour le transport des hommes. Mais, pour le trafic des marchandises, l'intérêt du commerce était évidemment d'autant plus grand que l'on s'éloignait davantage vers le nord; les Portugais, en effet, qui proposaient surtout des produits méridionaux, fruits frais et secs, huile, cire, miel, liège, peaux de moutons et de lapins, vins et sel, risquaient de trouver meilleur accueil dans les pays du nord où ces marchandises étaient recherchées et où ils pouvaient le plus aisément se procurer, en échange, les draps, les toiles, les 'bois et les métaux de l'Europe septentrionale dont ils étaient acheteurs. Mais la complémentarité de ces besoins ne se fit sans doute sentir que progressivement. Et le problème se pose de savoir si les marchands et les marins portugais et français ont, dès le début, pratiqué la navigation en droiture dont

K\*) (Charles (Petit-JDutaillis, *L'essor des Etats d'Occident*, t. II, 2<sup>ème</sup> partie de *YHistoire Générale* de G. Glotz, Paris, 1907, p. 1512.

les Croisés leur avaient à deux reprises donné l'exemple en cinglant ou en ayant l'intention de cingler directement de Dartmouth vers la côte laisturienne où ils désiraient visiter au passage île sanctuaire du Saint-Sauveur à Oviedo (7) en même temps que le cabotage le long des côtes du Golfe de Gascogne. Les deux flottes, naviguant à cinquante ans de distance, à la même époque de l'année, aux environs immédiats de la Pentecôte, furent l'une et l'autre malmenées et dispersées par la tempête: mais en 1147, où le gros temps ne survint qu'après le passage des Croisés au large de Belle-Ile, ils ne cherchèrent refuge dans aucun port avant de prendre terre près d'Oviedo; ceux de 1189, au contraire, éprouvés depuis leur départ par les éléments déchaînés, avaient abandonné dès le moment où ils doublaient la Pointe Saint-Mathieu, leur idée primitive et normale d'un voyage en droiture et ils étaient allés s'abriter sous (Belle-Me «puis à La Rochelle; de La Rochelle, ils avaient gagné directement Luanco, un des ports d'Oviedo. Puis, les uns comme les autres -cabotèrent le long des côtes des Asturies, de Galice et du Portugal (7 bis).

(7) Le récit de l'expédition de 1147: «De expugnatione Lyxbonensi» a été publié et traduit par le Dr. José Augusto de Oliveira, *Conquista de Lisboa aos Mouros (1147), narrações pelos cruzados Osberno e Arnulio*, 2ème éd., Lisbonne, 1936; celui de l'expédition de 1189 «iNarratio de itinere navali peregrinorum Hierosolymam tendentium et iSilvam capientium» par Charles Wendell David, dans *Proceedings of the American Philosophical Society*, n.º Si (1939), p. 591- 6718. Voir à propos du premier de ces textes les observations du chanoine P. De vid, *Sur la relation de la prise de Lisbonne (1147) rédigée par un clerc anglo-normand* dans *Bulletin des Etudes Portugaises*, t. XI (1947), p. 241-254, et de Rui de Azevedo, *A carta ou memória do cruzado inglês R. para Osberto de Bawdsey sobre a conquista de Lisboa em 1147*, dans le vol. **IVIII** de cette *Revista*.

X7 bis) Le texte du récit de l'expédition de 1147 prouve «que, dès cette époque et sans doute de mémoire de marin du nord, c'était l'habitude de tirer en droiture des côtes de Bretagne ou de la Pointe Saint-Mathieu vers le Cap Ortega! et le Cap Finisterre. L'auteur indique, en effet, qu'une tour construite sur ce dernier cap par les Romains, à la jonction des côtes méridionale et occidentale «ut prima sit littoris appulsio recto tramite a Britannia venientium» servait d'aiguillage aux marins (*Crucesignati Anglici epistola de expugnatione Olisponis*, dans *Portugalliae Monumenta Historica, Scriptores*, t. I, Lisbonne, 1856, p. 31912--319B). La même formule est reprise dans la narration de 1189: «Et notandum quod, recto tramite pretermisso, a Sancto Mattheo, qui locus est quedam Britannie extremas in mare producta, propter injuriam

(Eta fait, les rares documents qui nous renseignent sur les premières relations maritimes entre la France et le Portugal- semblent suggérer qu'elles se sont établies progressivement du sud au nord au cours du Xfflllème siècle et que les marins portugais en ont -été d'abord lies principaux acteurs.

(Les premières de ces relations attestées demeurent incertaines: un personnage nommé *Gomecius de Rupelia, de Rocha ou de Rochela*, qui tient de la (Couronne en prestimonio divers biens fonds, est chargé en '1\*220 de mener l'enquête prescrite par le roi pour déterminer ce qui est de son domaine dans la circonscription de Guimarães (<sup>8</sup>); la même année, un autre personnage appelé *Pelagius de Rochela* possède un casai dans la paroisse de Santa Eulalia de Fermentões (<sup>9</sup>). !Si ces deux personnages aux prénoms bien .portugais sont cependant rochelais ou plutôt fils de Rochelais, leurs pères devaient être des Rochelais ruraux, chevaliers ou paysans, venus au Portugal à la fin- du XH<sup>eme</sup> siècle parmi les innombrables «francos» dont ISan-che II recommandait en 1)199 aux *alcaldes mayores* de Lisbonne et de ©antarém de bien accueillir une nouvelle vague puisqu'ils venaient peupler et mettre en valeur les pays de rAlentejpi<sup>(10)</sup>. Mais la chose peut paraître étonnante, car La Rochelle -est une ville neuve, contemporaine du royaume de Portugal, qui est née entre lili17 et '113(7 et qui a grandi au cours du XI/Ième siècle comme une ville champignon (<sup>11</sup>): elle attire les immigrants qui constituent sa ;population et ne semble susceptible d'envoyer au loin que des gens de mer ou des artisans et non des ruraux.

Aucun document ne mentionne la présence de (Portugais à Bayonne ni de Rayonnais au Portugal au début du XIIKIème siè-

vantium sinuosas quasdam maris ambages peragravimus, tum etiam ut duces vie Rochiel conduceremus» (\Narratio de itinere navali... éd. IC. W. David, p.

i<sup>(8)</sup> *Portugaliae Monumenta Historica, Inquisitiones*, t. I, Lisbonne, <118;8;8, p. 1412; Henrique da (Gama ;Barros, *História da Administração Pública em Portugal*, ed. de T, de iSousa Soares, t. II, Lisbonne, 1945, p. 1418411419; n. 5-

|(0) *P. M. H., Inquisitiones*, t. I, p. 13; Gama ;Barros, *ibid.*

'O<sup>0</sup>) **Visconde de Santarém**, *Quadro elementar das relações políticas e diplomáticas de Portugal com as diversas potencias do mundo*, Paris, III84i2, t. I, p. -5».

'(al) IMarcel Delafosse, *La Rochelle ville océane*, La Rochelle, H9)53i.

de: sans doute Bayonne, très méridionale, n'avait-elle «guère besoin de produits portugais ni le Portugal des siens, puisque les marins des ports cantabriques lui apportaient le fer basque qui lui était nécessaire.

C'est à Bordeaux que nous rencontrons pour la première fois, jusqu'à plus ample informé\* des marchands portugais dans le royaume de France en 1243. Mais la conjoncture est particulière: la guerre s'est rallumée à cette date entre le roi de France qui, depuis 1202, a conquis tous les fiefs du Plantagenêt sur le continent sauf le duché d'Aquitaine, et le roi d'Angleterre pour la domination de la Saintonge et de la Gascogne qui composent ce duché, Henry III, venu d'Angleterre, y a établi sa résidence principale et sa base dans la lutte qu'il mène d'abord, mais en vain, pour s'emparer de La Rochelle que bloque sa flotte, puis pour repousser le roi de France qui traverse la Charente en direction du sud. Sept marchands portugais, Domingos Guilherme, João Anes, Martim Domingues, Martim (Mendes, Domingos, Enigo et Estevão Peres viennent alors à Bordeaux où ils vendent au roi pour les besoins de sa cour de la cire et des fourrures en peaux de lapin et lui prêtent de l'argent pour les nécessités de sa campagne contre le roi de France <sup>(12)</sup>. (Il est évident que c'est la présence du roi d'Angleterre à Bordeaux qui a attiré ces marchands portugais dans le grand port gascon; mais il n'est pas possible de savoir si le blocus de la Rochelle par la flotte anglaise ne les a pas également poussés à se rendre à Bordeaux, car aucun document n'a révélé qu'il y ait jamais eu des marchands portugais à La Rochelle avant cette date <sup>(13)</sup>. On peut penser néanmoins qu'il y en

<sup>(12)</sup> IRôles Gascons d'Henry III publiés par Francisque Michel, t. I, Paris, 1085, n.° 1707, »96, 902, 715 à 717; .1727, et Fr. (Michel; *Histoire du commerce et de la navigation de Bordeaux particulièrement sous la domination anglaise*, t. I, Bordeaux, 1807, p. 1515-1515.

<sup>(13)</sup> Aucun portugais ne figure «à côté des Castellans, des Navarrais et des Aragonais qui jurent en qualité d'habitants de «La Rochelle fidèle au roi de France Louis VIII au lendemain de la conquête de la ville par celui-ci en 1214; voir A. Bardonnnet, *Le serment de fidélité des habitants de La Rochelle en 1224*, dans *Archives Historiques du Poitou*, t. XX ((1-889), p. 200-201 et Y. Renouard, *Le rayonnement de La Rochelle en Occident à l'époque du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1910) du Comité des Travaux historiques*, 1961.



a peut-être eu puisque Henry 1<sup>er</sup>, les 19 juin et 6 juillet 1216, donne une licence d'importation de vins dans ses états à 76 marchands portugais nommément désignés en leur interdisant de commercer avec La Rochelle et le Poitou qui venaient de tomber aux mains du roi de France (13 bis): cette interdiction se justifierait-elle si des marchands portugais n'étaient venus à La Rochelle auparavant ? En tout cas, on ne trouve aucune autre mention de marchands portugais là qu'à Bordeaux avant le XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Cette absence s'explique aisément, car Bordeaux, comme les ports portugais, exportait surtout des vins et pouvait d'autre part se procurer soit par (Montpellier, soit, à partir de la conquête de l'Andalousie par les Castillans) (14), par l'intermédiaire des marins cantabres les épices, l'huile, les savons et les fruits du Midi.

La Rochelle ne commence à jouer un rôle dans les relations franco-portugaises qu'au lendemain de cette campagne de Saint Louis en Aquitaine qui, si elle lui permit de conquérir la Saintonge, échoua finalement devant Bordeaux. La première mention de La Rochelle dans les rapports franco-portugais date de 1245. Elle est considérable: c'est là La Rochelle que le prince Alphonse, devenu régent du fait de la déposition de son frère Sanche H, s'embarque pour regagner le Portugal (14), où il ne prit le titre de roi et le nom d'Alphonse X qu'après la mort de son frère. C'est là, (à tous égards, un fait fort symptomatique. C'est parce qu'il était le petit cousin de Blanche de Castille que le jeune Infante portugais était venu à la cour de France où, après avoir épousé Mathilde de Boulogne et être devenu comte de Boulogne, il était en passe de faire une carrière de grand seigneur français lorsque l'incapacité de son frère bouleversa son destin. Il retourne directement par mer au Portugal, négligeant la voie de terre et l'intermédiaire castillan dans les relations entre la France et ce royaume. (Il ne s'embarque pas dans son comté, à Boulogne ou à Wissant, parce que ces ports trop éloignés du Portugal et que sans doute aucun navire portugais n'y est encore venu. Il prend la mer à La Rochelle qui assume ainsi pleinement son rôle de port du domaine royal sur l'Atlantique; mais nous ne savons pas si le roi est monté à bord d'un bateau normand ou si, comme il

(13 bis) Cal end ay et Patent Rolly, *Henry III*, t. II, p. 42 et 53».

(14) Elie Berger, *Blanche de Castille*, Paris, 1895, p. 31213.

est plus vraisemblable, c'est un bateau portugais qui l'a déposé à Caiscais dans les derniers jours de décembre 1245. En tout cas, désormais, La Roche-Üle est l'étape principale de la route qui conduit du Portugal au cœur du domaine royal, particulièrement à Paris, la capitale grandissante du royaume où une riche clientèle de seigneurs, de clercs et de marchands est avide des produits du Midi et incapable de les acheter.

À partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les relations commerciales apparaissent normales entre La Rochelle et le Portugal au moins d'après les termes généraux des textes normatifs qui nous les font connaître: le 17 mars 1254, Alphonse IM ordonne que les nefes et les barques venues de France ou de La Rochelle à Porto chargées de draps, de bois, de fer ou d'un autre métal soient rechargées au lieu même où elles auront «été déchargées (15). Et le tarif des prix des diverses denrées qu'il avait fixé le 26 décembre 1253 pour les pays entre Minho et Douro révèle l'importation de draps du nord de la France et de couvre-pieds de plumes de Normandie, de Rouen et de *Rocete* qui doit être La Rochelle (16). Tout se passe comme si, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, La Rochelle était à peu près l'unique port d'exportation des produits du nord achetés aux foires de Champagne et à Paris à l'intention du Portugal! et l'unique point d'entrée dans le royaume des marchandises portugaises importées. Mais nous ne savons si les marins rochelais participaient autant que les marins de Porto à ces échanges ni s'ils joignaient La Rochelle à Porto en cabotant ou en piquant en droiture sur le Cap Ortega!; dans les mêmes années, les marins génois qui commençaient à remonter l'Atlantique vers la Manche le faisaient encore en cabotant (17). Comme aucun texte n'atteste la présence même passagère d'un marchand portugais nommément désigné à La Rochelle au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, il paraît aventureux d'affirmer comme M. Leite Pinto que les Portugais avaient déjà dans cette ville une facto-

(15) João Martins da Silva Marques, *Descobrimientos portugueses*, t. I, Lisbonne, 19414, p. 7, n.º 10; texte publié également par Solange Corbin, *Essai sur la musique religieuse portugaise au Moyen-Age*, Paris, 19512, p. 317, note.

(16) P. M. H., *Leges et consuetudines*, t. I, Lisbonne, 1856, p. 1011-19(6).

(17) Y. Renouard, *Les hommes d'affaires italiens à La Rochelle au Moyen-Age*, dans *Studi in onore di Armando Sapori*, t. I, Milan\*, 1957 p. 405-407.

rie i<sup>(18)</sup>, ce qui -suppose la résidence permanente d'au moins un •marchand.

(Cependant, les marchands portugais sont attirés par les grands marchés de produits de luxe, de draps, de métaux et de bois dont ils ont besoin que sont, au delà de la région de (Paris et des foires de Champagne, la Flandre et l'Angleterre où ils peuvent légalement vendre facilement leurs produits. Dans des conditions que nous ne connaissons pas, pendant la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ils font le périple des côtes bretonnes, reconnaissent les côtes normandes, fondent un établissement sur l'estuaire de la Seine d'où ils ont des relations avec Paris bien plus aisées que de La Rochelle et atteignent finalement (Bruges. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, des relations normales sont établies entre le Portugal et les ports de ces diverses régions: les textes de deux accords conclus, l'un le 10 mai 1293 entre divers marchands portugais <sup>(19)</sup>, l'autre le 22 janvier 1294 entre des marins portugais et des marins cantabres la suite du pillage par ces derniers d'un bateau portugais <sup>(20)</sup>), mentionnent comme les terminus normaux du commerce maritime portugais dans cette décennie la Flandre, l'Angleterre, la Normandie, la Bretagne et La Rochelle. A l'établissement permanent des marchands portugais à Harfleur, en face de Rouen sur l'estuaire de la Seine, dès avant 1309, M. Verlinden a consacré une étude lumineuse<sup>(21)</sup>; leur présence à Bruges a été abordée par Finot dans un vieil ouvrage encore classique <sup>(22)</sup>. C'est sur leur rôle à La Rochelle et à Bordeaux pendant les derniers siècles du Moyen-Age que la disparition quasi complète des archives médiévales de La Rochelle a fait négliger jusqu'ici que je voudrais projeter quelques lueurs, en attendant que des recherches méthodiques dans les archives portugaises permettent de la connaître vraiment.

<sup>(18)</sup> F. de P. Leite Pinto, *Les découvertes portugaises*, Coimbra, 1935, ip. 1,7.

<sup>(19)</sup> J. Martins da Silva Marques, *Descobrimientos...*, t. II, p. 22, n.° 29.

<sup>(20)</sup> Id., *ibid.*, t. I supp., Lisbonne, 1944, p. 23, n.° 15.

<sup>(21)</sup> Charles Verlinden, *Deux aspects de l'expansion commerciale du Portugal au Moyen-Age, I. Harfleur au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Revista portuguesa de História*, t. IV (1949) (*Homenagem a Oama Barros*, vol. I, pp. 175-201).

<sup>(22)</sup> Jales Finot, *Etude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne au Moyen-Age*, Paris, 1899.

lies renseignements manquent pour la première moitié du XIV<sup>e</sup>me siècle. Mais diverses indications relatives aux années 11350 révèlent que, si au XIII<sup>e</sup>me siècle les marchands portugais semblaient se rendre plus fréquemment à La Rochelle que ne le faisaient les marchands et les marins rochelais dans les ports portugais, l'inverse semble se produire au début du XIV<sup>e</sup>me siècle. Le développement des colonies étrangères dans les ports portugais amène Alphonse IV (U025H10517) à concéder des privilèges à certaines d'entre elles: la compagnie florentine des Bardi en reçoit un en 1309 (23); puis c'est le tour simultanément des colonies génoise, milanaise, placentine et cahorsine. Nous ne connaissons ce dernier privilège que par une confirmation de Pierre I de juin 11057 qui n'indique pas la date de la concession originelle (24). En 1063, les Placentins, les Génois et les Cahorsins reçurent du roi le privilège de surveiller eux-mêmes le chargement de leurs bateaux à Lisbonne en dépit du droit général de surveillance concédé par lui à un portugais (20).

Il ne paraît pas douteux que les Cahorsins mentionnés dans ces deux derniers textes ne sont pas des usuriers au sens général du terme, mais bien des marchands originaires d'une ville définie qui constituent à Lisbonne une colonie comme les marchands de Gênes, de Milan et de Plaisance auprès desquels les place d'énumération de la chancellerie royale. Ce sont des marchands de Cahors résidant à Lisbonne, comme il y en avait tant en Angleterre au XII<sup>e</sup>me et au début du XIV<sup>e</sup>me siècles (26). Mais comme Cahors est une ville de l'intérieur des terres, il peut paraître étrange que les Cahorsins résidant à Lisbonne possédassent normalement des bateaux. En fait, les comptes des collecteurs pontificaux au Portugal révèlent que ces Cahorsins<sup>1</sup> sont des Cahorsins venus de La Rochelle où demeurent ordinairement leurs familles pour représenter à Lisbonne les principaux hommes d'affaires rochelais soit

(23) J. Martins da Silva Marques, *Descobrimentos...*, t. 1 supp. p. 219, n.º 12«Q.

i(24) Id., *Ibid.*, t. I, p. 105, n.º S4.

i(25) Id., *ibid.*, t. I, p. 115, n.º 110flu

l(26) Y. Renouard, *Les Cahorsins, hommes d'affaires français du XIII<sup>e</sup>me siècle*, dans *Transactions of the Royal Historical Society*, 51<sup>th</sup> Series, vol. H (11961), p. 413-40A

comme associés soit comme correspondants (27). Cahors est située au milieu de la route commerciale terrestre qui, de La Rochelle à Montpellier, traverse l'isthme aquitain et unit l'Océan Atlantique à la Méditerranée (28); les Cahorsins, dès le début du XIII<sup>ème</sup> siècle constituaient une colonie considérable à La Rochelle dont l'importance persiste tout au long du XIV<sup>ème</sup> siècle (29) ; un groupe de ces Cahorsins de La Rochelle, dont le scribe de la Chambre (Pontificale va jusqu'à écrire par un *lapsus calami* significatif qu'ils habitent La Rochelle au diocèse de Cahors (30), était établi à Lisbonne (31) où, avec quelques rochelais intégraux, ils accueillaient les marchandises venues de La Rochelle et d'où ils expédiaient des produits portugais dont le vin d'Azoia (32) qu'on enlevait avant la fin de décembre (33) était un des principaux.

L'importance du trafic entre Lisbonne et La Rochelle est attestée par les privilèges royaux qui viennent d'être indiqués. Sa régularité ressort du fait que, de 1350 à 13160, (le collecteur pontifical que gênait grandement la faillite des Bardi survenue en 13146 a pu utiliser les services de marchands rochelais ou établis à La Rochelle pour transférer par l'intermédiaire de cette ville à Avignon les sommes qui revenaient à la Chambre Apostolique (34). Le collecteur

(27) Y. Renouard, *Les relations des Papes d'Avignon et des Compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, (Paris, 19412, p. i24i3M24S'. Il y a tout lieu de penser que les Placentins et les Milanais cités avant les Cahorsins venaient, eux, de Gênes.

(28) Y. Renouard, *Pour des recherches sur les relations entre pays de la Méditerranée et pays de l'Atlantique au Moyen-Age*, dans (*Revista Portuguesa de História*, t. IV (1949 — *Homenagem a Gama Barros*, vol. I), p. 12342-fll

(29) Y. Renouard, *Le rayonnement de La Rochelle... ut supra*.

(30) Y. Remouiard), *Les relations des Papes d'Avignon...*, p. 124:5, <n. il.

(31) Tels Raymond Bmegau, Raymond Vaysisière de Cahors, Bernard «De Autaforti», Durand «de Fargas» de Villfranche de Rouergue et même Guihem Parayre de Montpellier, Id., *ibid.*, p. 243-245.

(32) L'importation en France du vin d'Azoia, appelé en France vin d'Osoye voir Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 19196-9, p. 312-1->31212.

(33) «jam omnes factores cum vinis suis in Flandriam et alibi recesserunt» -écrit le collecteur au Portugal à la Chambre Apostolique le 27 décembre 1316. Y. Renouard, *Les relations...*, p. 1240.

(34) Id., *ibid.*, p. 1258t-26ih

remettait ces sommes en espèces aux cahorsins et rochelais de Lisbonne; ceux-ci tachaient lavée ces 'espaces vins, cire, peaux, miel, fruits, huile qu'ils expédiaient à (La Rochelle 'et, là, 'leurs associés rochelais, s'ils m'expédiaient pas ces produits eux-mêmes à Avignon en investissaient le 'montant en d'autres marchandises qui, par la route 'diagnosticale, gagnaient Montpellier, Nîmes ou Avignon où elles étaient vendues : le prix de la vente permettait de verser à la Chambre Apostolique la somme que lui expédiait le collecteur. Il est peu probable, en effet, que la technique et la puissance de ces marchands cahorsins et rochelais fussent suffisantes pour leur permettre d'effectuer ces transferts par simples lettres de change <sup>(35)</sup>. Il semble que ce système complexe de transferts de fonds de Lisbonne à Avignon via La Rochelle ait été suggéré soit par le cahorsin Jean de Jean qui fut évêque de Lisbonne de 1314 à 1314<sup>®</sup> sans d'ailleurs y venir <sup>(36)</sup>, soit par son successeur Thibaud de Castillon (1348-1361<sup>6'</sup>) qui, ayant 'été auparavant évêque de Saintes, dans le diocèse de laquelle se trouvait La Rochelle, était parfaitement au courant des activités des marchands rochelais et qui avait procédé à diverses spéculations à Montpellier où il était resté pendant que Sévissait liai Feste Noire avant de gagner Lisbonne <sup>(37)</sup>. Ces 'cahorsins 'de La Rochelle constituaient toujours une colonie relativement importante au début du règne de Ferdinand (1357-1383) puisque, au commencement de la chronique du règne de ce roi qu'il écrivit dans les premières années du XV<sup>ème</sup> siècle où la situation avait tout à fait changé, Fernao Lopes dans sa fameuse description de Lisbonne énumère les principales nations étrangères organisées 'dans la ville: génois,, plaicentins, lombards, catalans, majorquins, milanais, cahorsins et biscayensi<sup>(38)</sup>. A côté de ces

<sup>(35)</sup> IM. Jan Craeybeckx a souligné la médiocrité de la technique des marchands des ports de l'Atlantique dans *Inégalités dans le développement des techniques du commerce maritime de la côte atlantique française au XV<sup>ème</sup> siècle*, dans *X Congresso Internazionale di Scienze Storiche*, Roma, '1955 vol. VII, *Riassunto delle comunicazioni*, p. 212&-20G.

<sup>(36)</sup> ;Pierre David, *Les Français du Midi...*, p. 2(1 -\*2i2-

<sup>(37)</sup> y. Renouard, *Un français du Midi évêque de Lisbonne au XIV<sup>ème</sup> siècle: Thibaud de Castillon (1348-1356)*, dans *Bulletin des études portugaises*, t. XIII (1949), p. 2'9-5'2.

<sup>(38)</sup> Fernao Lopes, *Crónica de D. Fernando*, éd. sélectionnée par T. de Sousa 'Soares, «Lisbonne, 19\*45, p. J117.

Cahorsins de (La Rochelle ou liés à des Rochelais, il y avait aussi à Lisbonne des Rochelais purs et simples dont le rôle était parfois important dans la ville, tel ce Jean de La Rochelle qui était conseiller de celle-ci en 1352 et qui fut significativement choisi comme témoin lors d'un échange de terrains conclu entre la ville et le roi afin de faciliter l'agrandissement des chantiers de constructions! navales<sup>(39)</sup>).

Cette situation dura jusqu'à la mort du roi Ferdinand, dernier souverain de la dynastie bouguignonne. Sa disparition suscita la révolution nationale portugaise qui, en soutenant Jean I d'Avis contre le roi de Castille qui prétendait à la succession, assura l'indépendance du pays. Mais pour lutter avec succès contre le roi de Castille qui était l'allié essentiel du roi de France, Jean I dut chercher l'appui de l'adversaire de celui-ci dans la guerre de Cent Ans, le roi d'Angleterre.

A partir de 1383, les anglo-portugais sont les ennemis sur terre et surtout sur mer des franco-castillans<sup>(40)</sup>. Il n'est plus possible qu'un commerce régulier subsiste entre La Rochelle et (Lisbonne ni qu'une colonie rochelaise ou cahorsine demeure de façon stable à Lisbonne ou une colonie portugaise à La Rochelle, et cela d'autant plus que La Rochelle se trouvait dans la partie de la France fidèle au dauphin Charles, (le royaume de Bourges, que jamais le roi d'Angleterre ne put conquérir. C'est ainsi qu'en 1403 les Hottes anglaise et portugaise réunies bloquèrent La Rochelle<sup>(41)</sup>. (Et lorsque, à la suite de la saisie par le magistrat de (La Rochelle de marchandises appartenant à un portugais, nommé Luis Martins et à ses associés, un long procès qui dura de 1408 à 1416 au moins s'engagea devant le Parlement de Paris, c'est un commissaire castillan qui représenta les marchands portugais<sup>(42)</sup>. (Seuls parmi les marchands originaires du royaume de France, les Flamands et les

<sup>(39)</sup> J. Martins da Silva (Marques, *Descobrimentos... t. I* supp., p. 3i2-43<3, n.º 212.

<sup>(40)</sup> ;P. ;E. R u s sel, *The english intervention in Spain and Portugal in the time of Edward TTI and Richard II*, Oxford, '1i955.

<sup>(41)</sup> Id., *ibid.*, -et Eleanora Carus-Wilson, *Medieval merchant venturers*, London, '1(9154, p. 64.

<sup>(42)</sup> Francisque Michel, *Les Portugais en France et les Français au Portugal*, Paris, T8I8I2, p. >2 7\*7 et seq.; le texte a été repris par J. Martins da Silra Marques, *Descobrimentos...*, t. I, supp., n.º (070).

Bretons puisque le duc de Bourgogne avait pris le parti du roi d'Angleterre contre le dauphin Charles et que le duc de Bretagne restait le plus souvent neutre, conservèrent le privilège de commercer librement au Portugal<sup>(43)</sup>. Le registre du notaire Boutin, le principal des registres de notaires rochelais qui aient subsisté ne mentionne pour les années 1422-1424 qu'il concerne aucun contrat conclu par un marchand portugais alors qu'il en comprend une soixantaine où sont parties des étrangers: flamands, castillans, génois, pisans, vénitiens, allemands (44). Ce n'est que par l'intermédiaire de neutres, bretons ou hanséates, que pouvaient subsister, s'il en subsista, quelques relations entre le Portugal et La Rochelle<sup>(45)</sup>.

Cette situation générale aurait dû favoriser Bordeaux qui était au contraire, depuis le début de la guerre de Cent Ans, le centre du pouvoir et de la puissance du roi d'Angleterre sur le continent. Mais l'économie de la Gascogne et celle du Portugal étaient, comme elles le sont encore aujourd'hui, concurrentes et non complémentaires: Bordeaux, comme Lisbonne et Porto, 'exportait des vins et elle n'avait pas de métaux à fournir au Portugal. Aussi ne rencontre-t-on qu'épisodiquement des marchands portugais à Bordeaux pendant toute la durée de la guerre de Cent Ans: la lettre de protection donnée par Edouard III à l'un d'eux en 1340 <4f5> ne fut peut-être pas même suivie d'effet non plus que la recommandation générale aux Bordelais, le 13 janvier 1344, d'accueillir les Portugais avec amitié (46 bis). Dans ces conditions, lorsque Bordeaux fut définitivement conquise par Charles VII en 1453, il semble que le danger dut être grand que les vins portugais ne remplaçassent les vins gascons qui jusqu'alors satisfaisaient pres-

(43) Textes analysés par Visconde de Gantais, op. cit., p. 518-60.

(44) Bibliothèque (Municipale de La Rochelle, *manuscrit n.° 199*. Voir E. Trocmé et M. Delafosse, *Le commerce rochelais de la fin du XV<sup>ème</sup> au début du XVII<sup>ème</sup> siècle*, (Paris, 1952), p. 70.

(45) Rien de net ne ressort à ce sujet de l'ouvrage de M. A. H. de Oliveira Marques, *Hansa e Portugal na Idade Média*, Lisbonne, 1958, pour lequel le problème de La Rochelle 'était tout à fait marginal; voir en particulier p. 59u

(46) Fr. (Michel, *Histoire du commerce de Bordeaux...*, t. 1., p. 156.

(46 bis), (Archives Municipales, de Bordeaux, Livre des Bouillons, acte m.° XLVIT, p. T5S-M59.



que exclusivement les consommateurs anglais. Du fait qu'il n'en fut rien je suis porté à conclure que, les vins d'Azoia étant des vins de qualité, la production des vins courants pour l'exportation m'était pas bien grande encore au (Portugal et que les vins portugais n'étaient pas en mesure de saisir l'exceptionnelle occasion qui s'offrait à eux de supplanter les vins gascons sur le marché anglais (47).

:Le rétablissement de la ,paix entre les rois de France et d'Angleterre 'dans la dernière partie du XV<sup>1</sup>0<sup>me</sup> siècle permit aux marchands portugais de reprendre les relations avec Bordeaux et avec [La Rochelle. Comme ils avaient leurs débouchés en Flandre et en Angleterre et qu'ils retrouvèrent avec la paix leurs débouchés normands, ils ne revinrent que lentement dans les ports atlantiques (48). C'est seulement lorsque les grandes découvertes firent de Lisbonne un grand entrepôt des épices recherchées par toute l'Europe et des marins portugais les maîtres de la navigation lointaine que des relations vraiment étroites reprirent. Au XV<sup>ii</sup>ème siècle, La Rochelle devint un des points principaux d'entrée en France du poivre 'apporté par les Portugais (49)<: une colonie portugaise s'y développa surtout après 1660 (50); elle accueillit un grand pilote portugais né en Algarve, João Afonso qui y devint célèbre sous le nom d'Alphonse de iSaintonge (51). Cependant à Bordeaux, dès 1534 André de iGouvea prenait la direction du Collège de Guyenne fondé par la Jurade deux ans plus tôt, et, secondé par son frère Antonio et par trois autres régents portugais qui avaient,

'(47)' Y. Renouard, *Les conséquences de la conquête de la Guyenne par le roi de France pour le commerce des vins de Gascogne*, dans *Annales du Midi*, t. XX '611/ ;(1194(8), p. !2'6; *Le grand commerce du vin au Moyen-Age*, dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, il 1962, p. 15-16.

)(48) (Michel Mollat, *Le commerce maritime normand à la Un du Moyen-Age*, (Paris, 1,915(2, p. î2<25H212i6.

)(49)( Id., *Quelques aspects de la vie économique et sociale de la France dans la première moitié du XVI<sup>me</sup> siècle*Ao vus à travers la correspondance des diplomates portugais, dans *Bulletin des Etudes Portugaises*, t. XII (Ii94i8), p. /2/3/2,

(50) Trocmé et IDelafosse, op. cit., p. 93.

)(51)« (Luis de Matos, *Les Portugais en Franco au XVI<sup>me</sup> siècle. Etudes et documents*. Coimbra, '1(9512, p. 2<2-/2\*71.

comme lui fréquenté Paris, implanta l'humanisme dans la ville <sup>(52)</sup>. C'est une autre époque qui commence au cours de laquelle les liens de La Rochelle et de Bordeaux avec le Portugal, malgré une concurrence essentielle pour les objets de leur commerce normal, n'ont cessé de s'accroître et de se resserrer dans tous les domaines.

Y, RENOARD

<<sup>(52)</sup> ; Ernest Gamllieur, *Histoire du Collège de Guyenne*, Bordeaux, 1874.